



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21033969***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**08 MARS 2021**

Pour le Greffe

N° d'entreprise : **0451 569 813****Nom**(en entier) : **BIETRUME PICAR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **rue Tienne Maquet 16 - 5000 Namur****Objet de l'acte : Renouvellement mandats administrateurs**

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 septembre 2020.

L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Claire DUJARDIN, Margaux PETRY et Charles Edouard JEANDRAIN. Ceux-ci sont reconduits pour une durée de 6 ans expirant à l'AG 2026 et seront exercés à titre gratuit. Le Conseil d'administration ici réuni, décide de nommer Charles Edouard JEANDRAIN administrateur-délégué et président du conseil d'administration pour une durée de six ans expirant à l'AG 2026. Le mandat d'administrateur-délégué sera exercé à titre gratuit sauf décision contraire de l'AG.

Pour extrait conforme,
Charles-Edouard JEANDRAIN
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).